

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 21 Mars à 10 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Les-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame MASSARD Sophie, élue et doyenne de Chantemerle Lès Grignan

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/03/2026

Présents : La majorité des membres en exercice

Madame CLEDEL Geneviève a été élue secrétaire de séance.

Objet : Election du Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-1 à L2122-17
Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 11

Bulletins Blancs : 1

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu : Monsieur FOUCHÉ : dix (10) voix

Monsieur FOUCHÉ Arnaud ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

M. Le Maire

